© Drogues Info Service - 18 juin 2025

Vos questions / nos réponses

CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 02/10/2011 21:08

> Bonjour,
> Ma fille de 18 ans fume ce qu'elle appelle "pétard",si avant elle me disait qu'elle fumait juste en soirée, maintenant elle se met a fumer à la maison. pas devant moi mais dans le jardin;je ne sais plus comment réagir car des que je le lui interdit c'est la guerre. Qu'elle attitude dois je adopter je suis très inquiète et perdue.
> Merci pour votre aide

Mise en ligne le 03/10/2011

Bonjour,

Vous semblez à la fois être alertée et inquiète par l'évolution de la consommation de cannabis de votre fille et par les limites qu'elle franchit par rapport au cadre que vous tentez de lui faire respecter.

Ce changement de consommation évoluant apparemment vers un usage plus régulier et solitaire est effectivement à questionner. Il serait intéressant que votre fille puisse expliquer les raisons pour lesquelles elle s'est mise à fumer d'avantage, ce qu'elle recherche avec ce produit, ce que cela lui apporte. Certaines consommations régulières peuvent masquer, atténuer, un malêtre ou un malaise éprouvés par le consommateur. Le cannabis a effectivement des effets calmants, apaisants, relaxants et peut donc donner une impression ou une illusion de mieux être à celui qui l'utilise à ces fins. L'idée serait donc, si le dialogue est possible, de mieux évaluer l'état psychique et la situation de votre fille en dehors de ces consommations. Si elle traverse une période difficile, si elle se sent en difficulté ou fragilisée, alors vous pouvez l'inviter à tenter de régler ces choses compliquées autrement que par le biais de consommations de drogues qui, d'une certaine manière, pourraient la maintenir ou en rajouter à ses difficultés.

S'il y a des choses que votre fille ne peut vous confier, il existe des lieux de consultations spécialisés dans l'accueil des jeunes consommateurs. Ils y sont reçus de manière individuelle, confidentielle et gratuite et ont ainsi la possibilité et la liberté de dire ce qu'il en est précisément de leurs consommations et éventuellement ce qu'il y a de compliqué pour eux dans leur existence.

La plupart de ces lieux de consultation proposent également de recevoir les parents quand ceux ci se sentent un peu démunis face à leurs enfants, quand par exemple, il devient difficile et houleux de maintenir certaines

règles à la maison. Solliciter cette aide pourrait vous permettre à la fois de reprendre différemment le dialogue avec votre fille mais également d'être soutenue et conseillée dans votre fonction parentale. Cette aide aux parents est possible sans que le jeune soit lui même suivi.

Si vous souhaitez aborder de manière plus détaillée cette situation qui vous préoccupe ou si vous souhaitez être orientée vers un lieu de consultation proche de chez vous, vous pouvez nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h).

Cordialement.